

*LA FEDERATION BI-DEPARTEMENTALE DES FOYERS
RURAUX DE LA SOMME ET DE L' AISNE*

2021/2022
Guide de la structure adhérente

*PRINCIPES D'ADHESION
SERVICES . ASSURANCE . CONTACTS*

11 Boulevard de Dury - 80000 AMIENS
Tél : 03.22.72.65.30 Port : 06.37.63.95.70
Mail : foyersruralexdelasomme@wanadoo.fr
Site : www.fdf-80.02.foyersruraux.org
Facebook : www.facebook.com/FDFR802/

Adhésions 2021 / 2022 C'est reparti . . .!

Ce «guide de la structure adhérente» contient les infos utiles aux Foyers et Associations, au moment d'adhérer ou de réadhérer au réseau: les principes d'adhésion, l'assurance, les services offerts par la Fédération, les contacts.

Un grand réseau d'éducation populaire comme celui des Foyers Ruraux, est un acteur associatif précieux pour le vivre ensemble en milieu rural.

Adhérer au réseau des Foyers Ruraux, c'est adhérer à une dynamique d'échanges, de mutualisation et de co-construction. Les Foyers Ruraux sont des espaces de rencontres, d'activités collectives, d'événements fédérateurs, d'initiatives solidaires.

La vie associative, si importante pour chacun d'entre nous, a été mise entre parenthèses pendant de longs mois. La pandémie a largement impacté nos activités : réunions, activités régulières, événements ont été reportés ou annulés. Nous espérons tous pouvoir, dès septembre prochain, réunir à nouveau nos adhérents, et reprendre le cours normal de nos activités.

Nous vous souhaitons une bonne saison 2021/2022 au sein de notre réseau bi-départemental.

La salariée et les administrateurs de la
Fédération Somme/Aisne



TISSEURS DE LIEN RURAL,
TISSEURS DE LIEN SOCIAL

Je veux adhérer pour la première fois* au mouvement des Foyers Ruraux

Tarifs des cotisations

2021/2022

Je dois prendre contact avec la fédération pour remplir un dossier et faire une demande d'adhésion nationale

- Tarifs pour ma première adhésion dans le mouvement :

Adhésion CNFR 60.00 €

Adhésion FDFR 80/02 70.00 €

- 50 % pour la première année = 65.00 €

Carte avec assurance 9.00 €

10 cartes individuelles gratuites pour la première année

Responsabilité civile sans assurance 4.00 €

Carte temporaire avec assurance 5.00 €

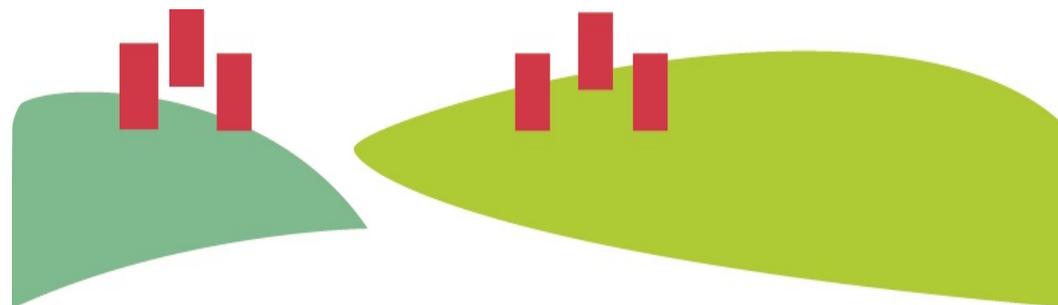
(Carte temporaire valable 8 jours)

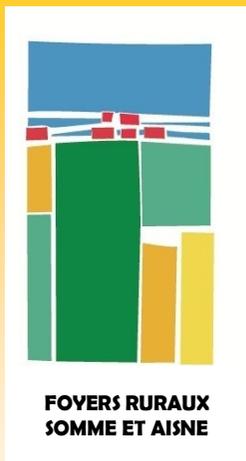
- Tarifs pour la deuxième année d'adhésion dans le mouvement :

10 cartes individuelles gratuites.

Gestion des adhésions : 0.50 € par carte
(Gérez vous-mêmes vos adhérents - Formation Gestanet gratuite)

* ou réadhérer après une interruption de 2 ans





PLUS FORTS ENSEMBLE

La Météo de la Reprise



La Fédération Fête
ses 40 ans en 2022

Fédération bi-Départementale des Foyers Ruraux
de la Somme et de l'Aisne

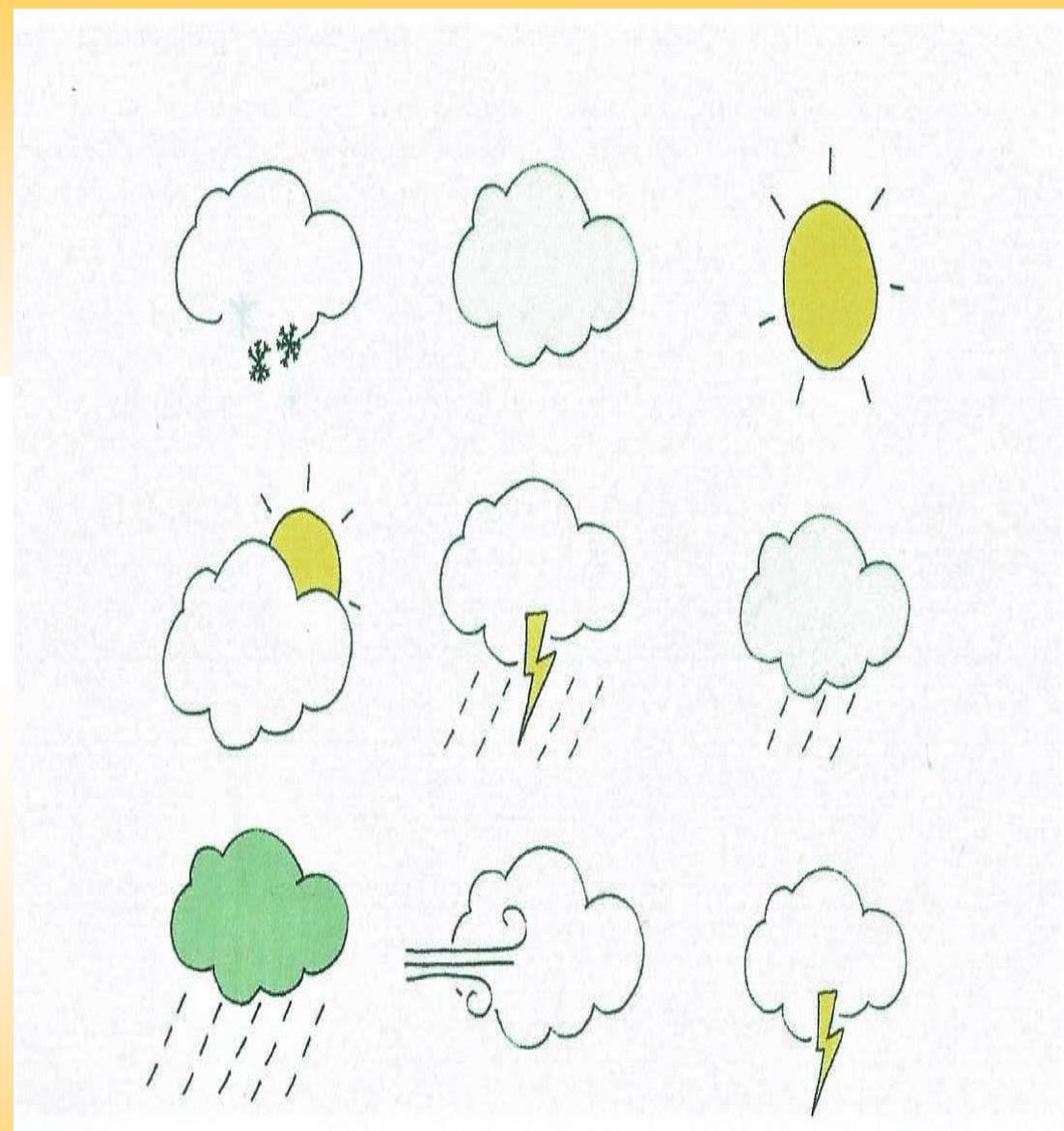
11 Boulevard de Dury - 80000 AMIENS

Tél : 03.22.72.65.30 - Port : 06.37.63.95.70

Mail : foyersrurauxdelasomme@wanadoo.fr

Site : <http://www.fdf-80.02.foyersruraux.org>

Facebook : www.facebook.com/FDFR802/



Quel est votre ressenti à la veille de la reprise ?
Comment voyez-vous l'avenir de votre association ?

Principes d'adhésion

Nous vous invitons à adhérer dès maintenant sur GESTANET, pour votre association et l'ensemble de vos adhérents individuels.

La saison 2020/2021 sera close le 31 août 2021.
La saison 2021/2022 ouvre au 1er septembre 2021

Pour les personnes qui rejoindront votre association en cours de saison, il suffira de faire la demande, sur votre espace GESTANET, de droits supplémentaires et de les y enregistrer. L'adhésion implique l'adhésion de tous vos adhérents individuels, il est nécessaire d'inscrire tous vos adhérents individuels dans votre espace Gestanet. Cela permet à vos membres d'être officiellement reconnus comme adhérents au Mouvement. L'adhésion et l'assurance sont deux choses séparées. Vous avez le choix de souscrire ou non aux assurances proposées par la Confédération Nationale des Foyers Ruraux.

Adhésion Avec assurance

Les taux de la SMACL sont à des tarifs défiant toute concurrence car ils bénéficient de la mutualisation des 2 200 structures et de 180000 adhérents individuels des Foyers Ruraux.

Si vous souhaitez être couverts par le contrat d'assurance national, vous devez valider lors de votre demande d'adhésion sur GESTANET en cochant la case :
« je souhaite bénéficier de l'assurance du mouvement »

Vous devez ensuite :

* Souscrire des assurances Responsabilité Civile pour vos adhérents en les inscrivant sur GESTANET

* Souscrire éventuellement une Individuelle Accident (RC IA)

* Vous pouvez également souscrire des garanties optionnelles que vous devez renouveler chaque saison (voir fiche assurance)

ATTENTION :



* Votre assurance « responsables associatifs » ne sera pas valide si vous n'avez saisi aucun adhérent individuel dans GESTANET

* Seuls les membres de votre association **saisis dans GESTANET** pourront bénéficier des garanties SMACL avec leur numéro d'adhérent.

Adhésion Sans assurance

Il faudra obligatoirement nous fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile Organisateur pour votre association (RCO)

Pour les activités sportives, vous êtes dans l'obligation de proposer à vos adhérents une formule Individuelle Accident.

VALIDITE DE L'ASSURANCE

Votre association et les adhérents inscrits pour la saison 2020/2021 seront couverts :
jusqu'au 30 septembre 2021

Vous avez jusqu'à cette date pour renouveler, au-delà ces garanties ne seront plus valides.

Foyers et Associations adhérentes

FR Doingt Flamicourt	Mme BROCHARD 0664126567
FR Avelesges Taily Warlus	Mr Bonneval 0322293014
Asso Gymnastique Vauchelloise	Mme Vasseux
FR Maisnières Tilloy Floriville	Mme Lapostolle 0661263827
FR Vironchaux	Mr Benit 0322279763
FR Dommartin	Mr Lefebvre 0322095680
FR Fontaine sur Somme	Mr Leclercq 0322269209
FR Raincheval	Mme TRONGNEUX 0322765238
FR Harponville	Mme Lemaire 0322764916
FR Contay Vadencourt	Mr Petrowick 0322405573
FR Rubempré	Mr Oger 0623475247
Asso Texas Contry Show	Mr Brillon 0872964626
FR Léavillers	Mr Deverité
FR Mérélessart	Mme Macquet 0322287103
FR Saily Saillisel	Mr Van Hamme 0322850516
FR Belloy sur Somme	Mr Trunde 0630115905
FR Val de Selle	Mr Flamant 0785759946
FR Combles	Mme Perrot 0322850904
FR Ribemont Méricourt	Mr Leriche 0642781460
FR Quevauvillers	Mr Guerard 0322422087

FR Allemant	Mme Fongueuse 0611117154
FR Bernot	Mme Bien
FR Chouy	Mr Rouseau 0323698026
FR Concevreux	
FR Fesmy le Sart	Mme Legrand 0323600047
FR Fieulaine	Mme Leriche 0323079326
FR Fossoy	Mr Colin 0323719349
FR L'Épine aux Bois	Mme Cordonnier 0786568810
FR Lucy le Bocage	Mme Vaillant 0323704794
FR Marigny en Orxois	Mme Debenest 0616227690
FR Missy sur Aisne	Mr Richard 0323727424
FR Mondrepuis	
FR Parfondru	Mr Evrard 0323242860
FR Pavant	Mr Vergnolle 0323700430
FR Bouresches	Mr Foucart
FR Saint Pierre Aigle	Mr Malec 0323558515
FR Travecy	Mme Thuillier 0323563954
FR Trucy	Mme Baillon
FR Villers Lès Guise	Mme Bideaux 0683114822
FR Villiers Saint Denis	Mme Dereumeaux 0323704327

Somme

Aisne

Tarifs des cotisations

Adhésion Structure unique :

Adhésion CNFR	60.00 €
Adhésion FDFR 80/02	70.00 €

Adhésion Individuelle :

Carte avec assurance	9.00 €
Responsabilité civile sans assurance	4.00 €
Carte temporaire avec assurance (Carte temporaire valable 8 jours)	5.00 €

Services proposés par la Fédération :

Gestion des adhésions :	0.50 € par carte
(Gérez vous-mêmes vos adhérents - Formation Gestanet gratuite)	
Service de paie « Impact Emploi » :	Payable annuellement
Adhérents :	5.00 € la fiche de paie
Non-Adhérents :	70.00 € adhésion + 12.00€ la fiche de paie

Formations des bénévoles: en présentiel ou à distance

Gestanet
Assurance
Etre Employeur
Lecture à voix haute
Porteur de Paroles
TES formation des animateurs de l'autodiagnostic
Loi 1901, ...

Assurance Smacl



Le contrat d'assurance de la Smacl

En savoir plus : https://www.gestanet.org/gestanet2/documents/assurance/2019-2020/guide_assurance_smacl_2019-2020.pdf

ENCORE DES QUESTIONS ?

Contacteur Christelle : foyersrurauxdelasomme@wanadoo.fr
Tel : 03.22.72.65.30

Garantie complémentaire

Dans le cadre du contrat d'assurance il est possible de souscrire des garanties complémentaires auprès de la SMACL.

Quelles garanties pour les associations ?

- Biens immobiliers : locaux occupés par l'association plus de 30 jours consécutifs, qu'ils appartiennent à l'association, ou qu'ils lui soient prêtés ou loués ;
- Véhicules à moteur et bateaux : appartenant à l'association ;
- Auto-mission : protège les salariés, élus et adhérents quand ils utilisent leurs véhicules personnels pour les besoins de l'association ;
- Chapiteaux, structure gonflables appartenant à l'association ;
- Tout risque : matériel informatique, bureautique, audio-visuel, instruments de musique datant de moins de 3 ans ;
- Interruption/Annulation de séjours ;
- Protection juridique : intervient dans les litiges entre l'association et d'autres personnes morales, ou avec des tiers ou encore avec des cocontractants.

MODALITES DE SOUSCRIPTION DE GARANTIES COMPLEMENTAIRES :

L'outil « ASSUR'OPTIONS » en ligne permet :

- de simuler une souscription ;
- De souscrire à des garanties complémentaires

On y accède via ce lien : <http://www.gestanet.org/assuroptions/connexion.php>

Pour vous connecter, utilisez vos identifiants et code GESTANET.

FDFR 80/02 - 11 Boulevard de Dury - 80000 AMIENS
Tél : 03.22.72.65.30 - foyersrurauxdelasomme@wanadoo.fr /
www.fdf-80.02.foyersruraux.org